



Annonces du ministre : les demandes de l'Union des officiers

Le ministre de l'Intérieur a annoncé une longue liste de mesures concernant la police. En voici notre analyse...

Suite aux tentatives d'homicide sur des policiers à Herblay et à l'attaque du commissariat de Champigny-sur-Marne, le ministre de l'Intérieur a prévu une intervention au cours de laquelle il a annoncé des mesures.

Nous vous laissons le soin de prendre connaissance des annonces, largement relayées dans la presse.

Nous passerons également sur les annonces qui ne sont pas auto-explicatives, telles la «révolution managériale», qui ne permettent pas de comprendre directement certains projets que le ministre entend mettre en place.

Non, ce qui nous intéresse dans l'immédiat, ce sont les annonces qui n'ont pas été formulées, et nous en voyons au moins deux catégories :

► d'une part, nous ne voyons pas comment sortir le chéquier et annoncer des mesures catégorielles va résoudre le problème de la violence généralisée à l'encontre des policiers. Nous demandons au ministre d'apporter des solutions à ce problème.

► d'autre part, force est de constater que les officiers de police sont les grands oubliés des largesses ministérielles, comme ce fut déjà le cas en décembre 2018.

L'Union des Officiers UNSA saisit le ministre de l'Intérieur de trois revendications fortes portant sur les rémunérations :

1) l'accélération du protocole PPCR afin de créer le 7e échelon de commandant dès le 1^{er} janvier 2021.

2) un déroulé de carrière sur 2 grades à minima, avec la garantie du passage au grade de commandant après un nombre d'années prédéterminé : un officier ne doit plus finir au rang de capitaine.

3) la création de nouveaux échelons dans la grille des capitaines de police

